

FICHE DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit: InstaGrout™
Scellant de base PMT (partie A)
Partie 10819**

Numéros d'identification de produit: PMT-1, PMT-2, PMT-3, PMT-10
PMT-XXX (où XXX est le code du package.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Scellant, barrière de matrice polymère; matériau en deux parties

Liste des conseils contre: N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation

11222 - 60th Street North
Stillwater, MN 55082 États-Unis
Tél: 1-651-430-2270
Courriel: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015).

Toxicité aiguë, Cat 4

Irritation cutanée, Cat 2; H315

Irritation oculaire, Cat 2A; H319

Sensibilisation respiratoire, Cat 1; H334, H335

Sensibilisation cutanée, Cat 1; H317

Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique), Cat 3

Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée), Cat 2; H373

2.2 Éléments d'étiquetage

Contient: Diisocyanate de diphenylméthane polymère; Diisocyanate de 4,4'-diphenylméthane (MDI)



Pictogrammes:

Mot

d'avertissement: Danger

Mentions de danger:

H332 Nocif si inhalé.

| | |
|------|---|
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une réaction allergique cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| H334 | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. |
| H335 | Peut provoquer une irritation respiratoire. |
| H373 | Peut causer des lésions aux organes en cas d' exposition par inhalation prolongée ou répétée . |

Conseils de prudence:

| | |
|--------------------|---|
| P260 | Ne pas respirer les fumées. |
| P271 | Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire. |
| P284 | En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire. |
| P302 + P352 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P304 + P340 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer. |
| P305 + P351 + P338 | |
| P333 + P313 | En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. |
| P337 + P313 | Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. |
| P342 + P311 | En cas de symptômes respiratoires: appeler un centre antipoison ou un médecin. |
| P362 + P364 | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Éliminer le contenu / récipient conformément aux réglementations locales et nationales. |
| P501 | |

Remarques:

Le 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate (MDI) n'a pas été désigné comme cancérigène par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou l'EPA. Les données sur la cancérogénicité humaine sont insuffisantes et les données animales limitées. De plus, le groupe de travail du CIRC a noté que les effets tumorigènes observés chez les animaux peuvent être attribués à un effet non spécifique des particules (monographie du CIRC 71). Nous n'avons pas classé la substance comme cancérigène, mais recommandons aux utilisateurs d'éviter l'inhalation de vapeurs au-dessus des limites d'exposition.

2.3 Autres dangers: Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

| Composant | N ° CAS | No CE | Wt. % |
|--|-----------|-----------|---------|
| Diisocyanate de diphénylméthane polymère | 9016-87-9 | | 50 - 60 |
| Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | 101-68-8 | 202-966-0 | 40 - 50 |

4. Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

| | |
|----------------------------------|---|
| Contact oculaire: | Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Cherchez des soins médicaux. |
| Contact avec la peau: | Retirer les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consultez un médecin. |
| Inhalation (respiration): | Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. |
| Ingestion (avaler): | En cas d'ingestion, rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne pas faire vomir. Si le patient est conscient, rincez la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne laissez pas la victime sans surveillance. |

Cherchez des soins médicaux.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une réaction allergique cutanée et respiratoire. Reportez-vous à la section 11 pour plus d'informations.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires.

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique ou mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition et sous-produits dangereux:

Monoxyde de carbone, cyanure d'hydrogène, oxydes d'azote, isocyanates aromatiques, gaz / vapeurs.

5.3 Conseils aux pompiers

Un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, doit être utilisé. De l'eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir le récipient exposé au feu afin d'éviter l'accumulation de pression et une possible auto-inflammation ou rupture.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter des vêtements de protection complets, y compris une protection respiratoire appropriée.

6.2 Précautions environnementales:

Empêcher de pénétrer dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes matériels de confinement et de nettoyage:

Les déversements devraient être de petites quantités. Recueillir l'excédent de matériau avec des absorbants ou essuyer avec des serviettes sèches. Laver avec une solution diluée d'ammoniaque.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utilisez et stockez ce produit avec une ventilation adéquate. Évitez l'inhalation de vapeurs et le contact personnel avec le produit. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales. Bien se laver après manipulation. Lavage vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conserver les contenants au frais, au sec et à l'écart des sources d'ignition. Gardez les cartouches fermées et scellées. Protéger du gel. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition et recommandations:

| Pays / Source | Composant | Limite d'exposition à long terme 8 hr. OEL, TWA | Limite d'exposition à court terme (plafond) - 15 min |
|------------------------|----------------------|---|--|
| États-Unis - ACGIH TWA | Diisocyanate de 4,4' | 0,005 ppm | 0,02 ppm |

| | | | |
|-------------------------------|--|------------|-----------|
| | diphénylméthane (MDI) | | |
| États-Unis - OSHA OEL | Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | - | 0,02 ppm |
| États-Unis - NIOSH REL | Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | 0,005 ppm | 0,02 ppm |
| Canada (Ontario) | Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | 0,005 ppm | 0,02 ppm |
| Canada (Québec) | Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | 0,005 ppm | - |
| Canada (Colombie-Britannique) | Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | 0,005 ppm | 0,01 ppm |
| Canada (Alberta) | Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | 0,005 ppm. | - |
| Canada (Alberta) | Diisocyanate de diphénylméthane polymère | 0,005 ppm | - |
| Canada (Saskatchewan) | Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | 0,005 ppm | 0,015 ppm |
| Canada (Yukon) | Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | 0,02 ppm | - |

L'ACGIH, l'OSHA et le NIOSH n'ont pas établi de VLEP pour le diphénylméthane diisocyanate polymérique (pMDI)

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection respiratoire:

Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur en dessous des limites acceptables. Respecter la norme OSHA 29CFR1910-94, 1910.107, 1910.108. Le produit mélangé et utilisé comme indiqué émet moins de 0,001 ppm de vapeur de MDI comme testé par OSHA 47. La ventilation n'est pas requise pour une utilisation standard. Si le produit est utilisé d'une manière dont la ventilation n'est pas adéquate, utiliser des filtres chimiques / mécaniques approuvés conçus pour éliminer une combinaison de particules et de vapeurs organiques dans les zones ouvertes et restreintes. Utiliser des respirateurs ou des cagoules à air approuvé dans les espaces confinés. Respecter la norme OSHA 29CFR 1910.134.

Gants de protection:

L'utilisation de gants résistants aux produits chimiques est recommandée pour éviter tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés comprennent le néoprène, le caoutchouc butyle, le Viton, le Buna N et le polyéthylène chloré.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autres équipements de protection:

Portez des vêtements de protection appropriés. Utilisez une crème protectrice en cas de contact avec la peau. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.



9. Physique et chimique

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| Apparence: | Liquide brun |
| Seuil d'odeur: | Indisponible |
| pH: | Ne s'applique pas |
| Point de congélation: | Indisponible |
| Point d'ébullition: | 210 ° C |
| Point de rupture: | > 400 ° F / 204 ° C |
| Taux d'évaporation: | Indisponible |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Ne s'applique pas |

| | |
|---|---------------------------------|
| Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité: | Indisponible |
| La pression de vapeur: | <0,00001 mmHg à 25 ° C (72 ° F) |
| Densité de vapeur (Air = 1): | Indisponible |
| Poids spécifique (H₂O = 1): | 1,24 à 25 ° C |
| Solubilité dans l'eau: | Réagit |
| Coefficient de partage: n-octanol / eau: | Indisponible |
| La température d'auto-inflammation: | Indisponible |
| Température de décomposition: | Indisponible |
| Viscosité: | Indisponible |

9.2 Autres informations

| | |
|--------------------------------|---------|
| Volatiles (% en poids): | 0% |
| Contenu en COV: | 0 g / l |

10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Réagit avec l'eau, réagit avec les substances contenant de l'hydrogène actif.

10.2 Stabilité chimique:

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez le gel, les températures élevées, les flammes, une humidité élevée et la contamination de l'eau.

10.5 Matières incompatibles:

Eau, alcools, amines, acides, alcalis, composés métalliques.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone, cyanure d'hydrogène, oxydes d'azote, isocyanates aromatiques, gaz / vapeurs.

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë

Contact oculaire:

Le contact direct des yeux avec le produit ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

Contact avec la peau:

Les personnes présentant des troubles cutanés préexistants peuvent être plus sensibles à l'irritation cutanée due à ce produit. Les symptômes de réaction allergique cutanée comprennent des rougeurs, des gonflements, des cloques et des démangeaisons.

Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

Le produit peut être irritant pour la peau et les yeux.

Inhalation (respiration):

Le produit a une faible pression de vapeur et le risque d'inhalation devrait être minime. L'exposition aux vapeurs peut provoquer une irritation du nez et de la gorge. Les symptômes peuvent inclure une sensation de brûlure, une toux et un essoufflement, ou d'autres signes de détresse respiratoire. Peut provoquer une réaction allergique respiratoire inférieure aux directives d'exposition chez les personnes sensibles.

Ingestion:

L'ingestion peut provoquer une irritation du tractus gastro-intestinal.

Toxicité pour les animaux:

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI): DL₅₀ (oral rat) > 2000 mg / kg
 DL₅₀ (dermique lapin) > 9400 mg / kg
 CL₁₀ (rat inh) 2,24 mg / m³, 1 heure, forme aérosol

Risque d'aspiration:

Aucun danger d'aspiration attendu.

Exposition chronique:

Toxicité pour la reproduction:

Indisponible.

Mutagénicité:

Indisponible.

Tératogénicité:

Indisponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Contient des matières qui endommagent les voies respiratoires supérieures.

Produits

toxicologiquement

synergiques:

Indisponible.

Statut cancérigène:

Cette substance contient des composants identifiés comme catégorie 3 du CIRC, non classables.

Le 4,4'-méthylènediphényl diisocyanate (MDI) n'a pas été désigné comme cancérigène par le CIRC, le NTP, l'ACGIH, l'OSHA ou l'EPA. Les données sur la cancérogénicité humaine sont insuffisantes et les données animales limitées. De plus, le groupe de travail du CIRC a noté que les effets tumorigènes observés chez les animaux peuvent être attribués à un effet non spécifique des particules (monographie du CIRC 71). Nous n'avons pas classé la substance comme cancérigène, mais recommandons aux utilisateurs d'éviter l'inhalation de vapeurs au-dessus des limites d'exposition.

Sensibilisation respiratoire / cutanée

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité:

Toxicité aquatique:

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI):

CL₅₀ (96 h): > 1000 mg / l Brachydanio rerio (poisson)

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI):

Ligne directrice 203 de l'OCDE statique

Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI):

CE₅₀ (24 heures): > 1000 mg / l Daphnia magna (invertébré)

Ligne directrice 202 de l'OCDE, partie 1 statique

CE₅₀ (72 heures): 1,640 mg / l Algues vertes (plantes aquatiques)

Ligne directrice 201 de l'OCDE statique

12.2 Persistance et dégradabilité:

Informations d'élimination:

<10% DBO du ThOD (28d)

(Ligne directrice 302 C de l'OCDE, boues aérobies activées)

Dans des conditions de test, peu biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation:

Aucune accumulation dans les organismes n'est à prévoir.

12.4 Mobilité dans le sol:

L'adsorption à la phase solide du sol n'est pas attendue

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB :

Ce produit ne contient pas et ne contient pas de substance PBT ou vPvB .

12.6 Autres effets néfastes:

Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminez le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

14. Informations relatives au transport

| | |
|--|----------------------|
| Numéro UN: | Non listé |
| Nom d'expédition des Nations Unies: | N'est pas applicable |
| Classe (s) de danger pour le transport: | N'est pas applicable |
| Groupe d'emballage: | N'est pas applicable |
| Dangers environnementaux: | Aucun connu |
| Précautions spéciales: | Aucun connu |
| TMD: | Non réglementé |
| ICAO / IATA-DGR: | Non réglementé |
| IMDG: | Non réglementé |
| ADR / RID: | Non réglementé |

15. Informations réglementaires**15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Etats-Unis Fédéral et État**

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

| | | | | | |
|--|---------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312 | <u>Aigu</u> Oui | <u>Chronique</u> Oui | <u>Feu</u> Non | <u>Pression</u> Non | <u>Réactif</u> Non |
|--|---------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------------|

| <u>Composants</u> | <u>CERCLA / SARA Sec 302 Substance dangereuse RQ</u> | <u>EHS TPQ</u> | <u>SARA Sec. 313 Libération toxique</u> |
|--|---|-----------------------|--|
| Diisocyanate de 4,4'-diphénylméthane (MDI) | Oui (5000 lb) | Non | Oui (1%) |
| Diisocyanate de diphénylméthane polymère | Non | Non | Oui (1%) |

| | | |
|------------------------------|-------------|---|
| Classifications NFPA: | Santé: | 2 |
| | Feu: | 1 |
| | Réactivité: | 1 |

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie pour provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre problème de reproduction ou a été évalué comme étant inférieur aux niveaux d'exposition OEHHA Safe Harbor requis pour l'étiquetage.

Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Conforme aux exigences d'étiquetage et de mise en kit énoncées à l'entrée 56 de l'annexe XVII.

Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.
Ce produit a été classé selon les critères de danger du CPR.

Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.
Contient du 4,4'-diphénylméthane diisocyanate (MDI) répertorié dans l'inventaire national des polluants (NPI)
Dangereux selon les critères de NOHSC Australie.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail
CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage
STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
DL₅₀ = Dose létale médiane
DNEL = niveau dérivé sans effet
ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)
LIS = Liste intérieure des substances (Canada)
AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Classification du mélange selon le règlement (CE) n ° 1272/2008:

| | | |
|------|---|--------------------|
| H332 | Nocif si inhalé. | Méthode de calcul. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. | Méthode de calcul. |
| H317 | Peut provoquer une réaction allergique cutanée. | Méthode de calcul. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des | Méthode de calcul. |
| H334 | difficultés respiratoires par inhalation. | Méthode de calcul. |
| H335 | Peut provoquer une irritation respiratoire. | Méthode de calcul. |
| H373 | Peut causer des lésions aux organes en cas d'exposition par inhalation prolongée ou répétée . | Méthode de calcul. |

Procédure de classification

| | |
|------------------------------------|--|
| Date de révision: | 2 mars 2022 |
| Numéro de révision: | 11 NA |
| Remplace: | 9 août 2017 |
| Autre: | Anglais vers français; 14 mars 2022 |
| Indication des changements: | article 8 mis à jour ; ajout de pictogrammes EPI. Rédigé conformément aux dispositions de OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS) |

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.

FICHE DE SÉCURITÉ

1. Identification de la substance / du mélange et de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit: InstaGrout™
Scellant de base PMT (partie B)
Numéro de pièce 84831**

Numéros d'identification de produit: PMT-1, PMT-3, PMT-10
PMT-XXX (où XXX est le code du package.)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées: Scellant, barrière de matrice polymère; matériau en deux parties

Liste des conseils contre: N'est pas applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur / Fabricant:

American Polywater Corporation
11222 - 60th Street North
Stillwater, MN 55082 États-Unis
Tél: 1-651-430-2270
Courriel: sds@polywater.com

1.4 Numéros de téléphone d'urgence

INFOTRAC: 1-800-535-5053 (États-Unis) 1-352-323-3500 (INT'L)

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon USA OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012), Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015) et règlement européen (CE) n° 1272/2008.

Ce produit ne contient aucun composant dangereux à signaler en vertu de ces réglementations.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes: Pas nécessaire.

Mot d'avertissement: Pas nécessaire.

Mentions de danger: Pas nécessaire.

Conseils de prudence: Pas nécessaire.

2.3 Autres dangers: Pas d'information disponible.

3. Composition / Information sur les composants

Ce produit ne contient aucun composant dangereux à déclarer sous OSHA 29 CFR 1910.1200 (2012), Canada HPR (DORS / 2015-17; SIMDUT 2015) et règlement européen (CE) n° 1272/2008.

4. Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Contact oculaire: Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Cherchez des soins médicaux.

Contact avec la peau: Retirer les vêtements contaminés; rincer soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation, consultez un médecin.

Inhalation (respiration): Si une irritation du nez ou de la gorge se développe, passez à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion (avaler): En cas d'ingestion, consultez un médecin. Ne pas faire vomir. Si le patient est conscient, rincez la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Ne laissez pas la victime sans surveillance.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible.

4.3 Indication des soins médicaux immédiats et des traitements particuliers nécessaires.

Pas d'information disponible.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction:

Brouillard d'eau, dioxyde de carbone, poudre chimique ou mousse.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Décomposition et sous-produits dangereux:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et oxydes nitreux .

5.3 Conseils aux pompiers

Un équipement de protection complet, y compris un appareil respiratoire autonome, doit être utilisé. De l'eau pulvérisée peut être utilisée pour refroidir le récipient exposé au feu afin d'éviter l'accumulation de pression et une possible auto-inflammation ou rupture.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Porter des vêtements de protection complets, y compris une protection respiratoire appropriée.

6.2 Précautions environnementales:

Empêcher de pénétrer dans les cours d'eau.

6.3 Méthodes matériels de confinement et de nettoyage:

Les déversements devraient être de petites quantités. Recueillir l'excédent de matériau avec des absorbants ou essuyer avec des serviettes sèches. Laver avec une solution diluée d'ammoniaque.

6.4 Référence à d'autres sections:

Reportez-vous aux sections 4, 5, 8 et 13 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utilisez et stockez ce produit avec une ventilation adéquate. Évitez l'inhalation de vapeurs et le contact personnel avec le produit. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales. Bien se laver après manipulation. Lavage vêtements contaminés avant réutilisation. Pour usage industriel ou professionnel uniquement.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les incompatibilités

Gardez les contenants au sec et à l'écart de la chaleur excessive. Gardez les cartouches fermées et scellées. Protéger du gel. Tous les conteneurs doivent être éliminés d'une manière respectueuse de l'environnement et conformément aux réglementations gouvernementales.

7.3 Utilisations finales spécifiques

Voir la fiche technique de ce produit pour plus d'informations.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition et recommandations:

Ne contient aucun composant dont les valeurs limites d'exposition professionnelle (VLEP) ont été établies.

8.2 Contrôles de l'exposition**Protection respiratoire:**

Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir la concentration de vapeur en dessous des limites acceptables.

Gants de protection:

L'utilisation de gants résistants aux produits chimiques est recommandée pour éviter tout contact avec la peau. Les matériaux appropriés comprennent le néoprène, le caoutchouc butyle, le Viton, le Buna N et le polyéthylène chloré.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité recommandées.

Autres équipements de protection:

Utilisez une crème protectrice en cas de contact avec la peau. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Jeter les chaussures contaminées.

**9. Physique et chimique****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

| | |
|---|---|
| Apparence: | Liquide clair à jaune clair |
| Seuil d'odeur: | Indisponible |
| pH: | Indisponible |
| Point de congélation: | Indisponible |
| Point d'ébullition: | Indisponible |
| Point de rupture: | 150-260 ° C (300-500 ° F) Coupe ouverte Cleveland |
| Taux d'évaporation: | Indisponible |
| Inflammabilité (solide, gaz): | Ne s'applique pas |
| Limites supérieures / inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité: | Indisponible |
| La pression de vapeur: | <0,1 mmHg |
| Densité de vapeur (Air = 1): | > 1 |
| Poids spécifique (H₂O = 1): | 1,04 - 1,10 à 25 ° C |
| Solubilité dans l'eau: | Légèrement soluble (<1%) |
| Coefficient de partage: n-octanol / eau: | Indisponible |
| La température d'auto-inflammation: | Indisponible |
| Température de décomposition: | Indisponible |
| Viscosité: | 800 à 1000 cps à 25 ° C / 77 ° F |

9.2 Autres informations

| | |
|--------------------------------|---------|
| Volatiles (% en poids): | 0% |
| Contenu en COV: | 0 g / l |

10. Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité:**

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:

Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4 Conditions à éviter:

Évitez le gel, les températures élevées et l'humidité.

10.5 Matières incompatibles:

Isocyanates, agents oxydants forts et bases fortes.

10.6 Produits de décomposition dangereux:

Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et oxydes nitreux .

11. Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë

Contact oculaire:

Le contact direct des yeux avec le produit ou les vapeurs peut provoquer une irritation des yeux.

Contact avec la peau:

Peut provoquer une irritation cutanée

Potentiel d'irritation et de sensibilisation:

N'est pas considéré comme un sensibilisant cutané.

Inhalation (respiration):

Peut provoquer une irritation respiratoire.

Ingestion:

Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité pour les animaux:

Pas d'information disponible.

Risque d'aspiration:

Aucun danger d'aspiration attendu.

Exposition chronique:

Toxicité pour la

reproduction: Indisponible.

Mutagénicité: Indisponible.

Tératogénicité: Indisponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) Indisponible.

Produits

toxicologiquement synergiques: Indisponible.

Statut cancérigène: Cette substance n'a pas été identifiée comme cancérigène ou cancérogène probable par le NTP, le CIRC ou l'OSHA, ni aucun de ses composants.

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité aquatique: Pas d'information disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité: Pas d'information disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'information disponible.

12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ce produit ne contient pas et ne contient pas de substance PBT ou vPvB .

12.6 Autres effets néfastes: Aucun connu.

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminez le produit conformément aux réglementations nationales et locales.

14. Informations relatives au transport

Numéro UN: Non listé
Nom d'expédition des Nations Unies: N'est pas applicable
Classe (s) de danger pour le transport: N'est pas applicable
Groupe d'emballage: N'est pas applicable
Dangers environnementaux: Aucun connu
Précautions spéciales: Aucun connu
TMD: Non réglementé
ICAO / IATA-DGR: Non réglementé
IMDG: Non réglementé
ADR / RID: Non réglementé

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Etats-Unis Fédéral et État

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

| | | | | | |
|--|---------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------------|
| Catégories de danger pour les rapports SARA Section 311/312 | <u>Aigu</u> Non | <u>Chronique</u> Non | <u>Feu</u> Non | <u>Pression</u> Non | <u>Réactif</u> Non |
|--|---------------------------|--------------------------------|--------------------------|-------------------------------|------------------------------|

| | | | |
|--------------------------|--|-----------------------|---|
| <u>Composants</u> | <u>CERCLA / SARA Sec 302</u> <u>Substance dangereuse RQ</u> | <u>EHS TPQ</u> | <u>SARA Sec. 313</u> <u>Libération toxique</u> |
|--------------------------|--|-----------------------|---|

Les composants de UPR Pole Repair - Part B ne sont pas concernés par ces réglementations Superfund.

Classifications NFPA: Santé: 1
 Feu: 1
 Réactivité: 0

Les cotes de danger de la National Fire Protection Association (NFPA) sont conçues pour être utilisées par le personnel d'intervention d'urgence en cas de déversement, d'incendie ou d'urgences similaires. Les cotes de danger sont basées sur les propriétés physiques et toxiques de la combustion ou de la décomposition.

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie pour provoquer le cancer, des anomalies congénitales ou tout autre problème de reproduction ou a été évalué comme étant inférieur aux niveaux d'exposition OEHHA Safe Harbor requis pour l'étiquetage.

Union européenne

Le produit est conforme aux exigences de communication du règlement REACH (CE) n° 1907/2006. Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire européen des substances chimiques existantes (EINECS). Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH ≥ 0,1% SCL. Ne contient pas de substances notifiées de la liste ELINCS, directive 92/32 / CEE. Ne contient pas de substances REACH soumises aux restrictions de l'annexe XVII.

Canada

Tous les composants sont répertoriés dans l'inventaire DSL.

Australie

Tous les composants sont répertoriés sur l'AICS.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange par le fournisseur.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes:

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

CLP = Règlement sur la classification, l'étiquetage et l'emballage

STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles

DL₅₀ = Dose létale médiane

DNEL = niveau dérivé sans effet

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

TSCA = Toxic Substances Control Act (États-Unis)

LIS = Liste intérieure des substances (Canada)

AICS = Inventaire australien des substances chimiques

Date de révision: 2 mars 2022

Numéro de révision: 10

Remplace: 15 septembre 2022

Autre: Anglais vers français; 14 mars 2022

Indication des changements: Article 1, 8 ; suppression des informations UE, ajout de pictogrammes EPI. Rédigé conformément aux dispositions de OSHA 1910.1200 App D (2012) et Canada HPR (DORS / 2015-17) (SIMDUT 2015). (Format GHS)

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont considérées comme fiables. Cependant, le fournisseur n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, concernant l'utilisation de ce produit. L'acheteur doit déterminer les conditions d'utilisation en toute sécurité et assume tous les risques et responsabilités liés à la manipulation de ce produit.